

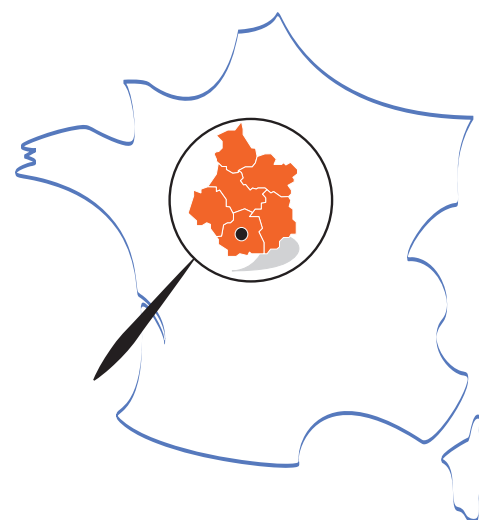


Créer un atelier caprin à moins de 100 000 € dans une structure existante...

Valérie et Joël Norais - EARL d'Ozance - Arpheuille - Indre

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

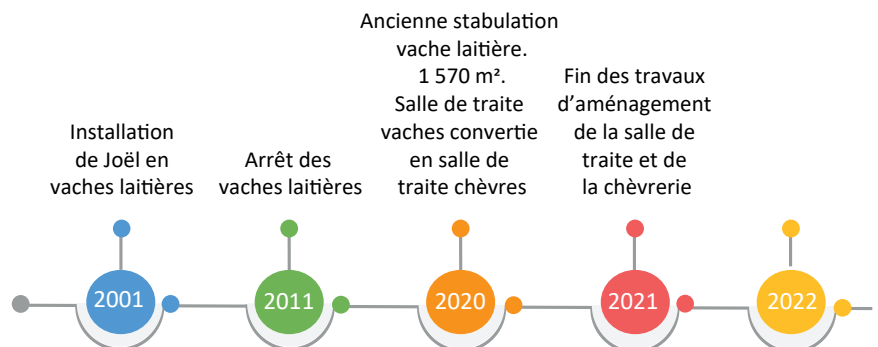
- 2 UMO exploitant + 0,75 UMO apprenti
- Installation de Valérie en caprins en 2019
- 189 ha de SAU dont 99 ha de SFP
- Livreur à la laiterie Jacquin en AOP Sainte-Maure-de-Touraine
- 160 chèvres alpines, 110 000 litres soit 680 litres/chèvre
- Foin et enrubannage dominante légumineuse
- 70 % des concentrés sont produits sur l'exploitation (maïs et orge), achat de concentrés du commerce à 26% de MAT
- Mises bas automne et printemps, avec 2 périodes d'élevage des chevrettes



OBJECTIFS DE L'ELEVEUR/ CHOIX DU BÂTIMENT

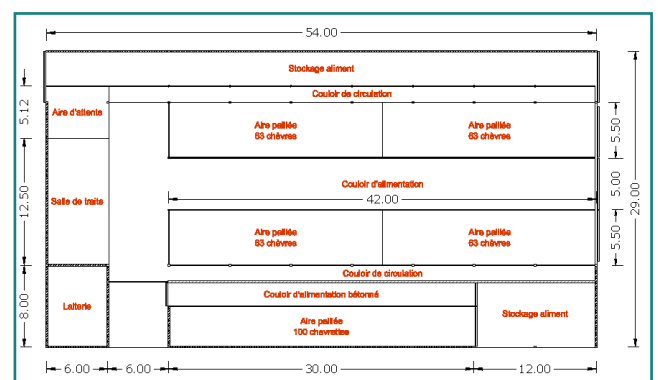
S'installer avec moins de 100 000 € d'investissements.

Achat de chevrettes naissantes en automne 2019 et d'un troupeau adulte. Une ancienne stabulation vaches laitières était déjà présente et amortie. Bâtiments de stockage du fourrage déjà existants Objectifs : aménager le bâtiment existant de manière simple et fonctionnelle, et que tout soit démontable.



Salle de traite : 2x18 places, 18 postes en ligne haute + aire d'attente.
Couloir central en béton, auges en bois démontables.
2 bâtiments de stockage (1 de 500 m², l'autre de 400 m²).
2 silos de 4 tonnes chacun près de la chèvrerie de maïs et orge stockés plus loin de l'exploitation.
Laiterie = ancienne laiterie vaches laitières conservée.

LES BÂTIMENTS





INVESTISSEMENTS 2019-2021

	Prix HT	Prix par place
Salle de traite	52 000 €	325 €
Louve, tank à lait	8 000 €	50 €
Aménagements de la chèvrerie (béton, électricité, planches, ferraille, abreuvoirs en 2019-2020)	38 000 €	238 €
Subvention PCAE	- 18 000 €	113 €
Montant total subvention déduite	80 000 €	500 €

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Avantages :

- Pas besoin de repousser le foin, car il est dans des auges,
- Financier, car il n'y a pas eu de construction de bâtiment. La salle de traite et la laiterie étaient déjà existantes (pas besoin d'investir dans du béton).

Inconvénients

- Il faut adapter les aménagements aux dimensions et contraintes du bâtiment existant,
- La distribution de fourrage dans les auges est plus pénible que sur un quai d'alimentation.

« Nous avons fait notre installation au bon moment. Avec la hausse du prix des matériaux à l'heure actuelle, l'investissement aurait dépassé les 100 000 €. »

BÂTIMENTS ET ALIMENTATION

- Auges démontables.
- Pailleuse sur tracteur en 2022.
- Concentrés et fourrages distribués manuellement.
- Un peu de concentrés est distribué à la salle de traite pour les inciter à venir à la traite.

BÂTIMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail total, 3 heures le matin, 30 minutes le midi et 2 heures le soir.

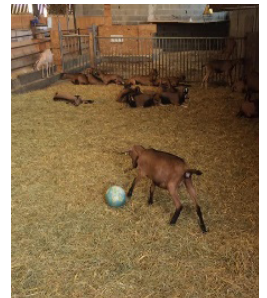
- Traite
 - 1x18 en ligne haute + aire d'attente.
 - Beaucoup de lots car les cornues ne sont pas mélangées avec les non cornues. Les primipares ne sont pas mélangées aux adultes.
 - Durée de traite : 1 h 30 par traite avec 220 chèvres en lactation en pleine lactation, Valérie fait la traite le matin pendant que Joël donne l'alimentation et paille.
- Alimentation
 - Les bottes sont stockées sur l'allée d'alimentation et distribuées en 3 repas.
 - Les concentrés sont distribués en 3 fois par jour, au seau.
 - Les auges sont nettoyées tous les jours.
- Paillage tous les jours

CONFORT DES ANIMAUX

« Il y a un gros volume d'air dans le bâtiment, et il est un peu froid l'hiver pour les chèvres. Il est nécessaire de bâcher une partie des claires voies pour limiter les courants d'air ». Pas de problème avec la chaleur l'été en ouvrant toutes les portes.

Brosses » pour le confort de ces dames ». Les chèvres sont tranquilles, car elles sont habituées aux visites et aux caresses (inscription à Berry Province, Bienvenue à la Ferme, journées découvertes et portes ouvertes, camping à la ferme...).

Chevrettes : jeux à volonté (planche d'escalade, ballons, bidons...).



GESTION DES EFFLUENTS

Curage toutes les 3 semaines maximum, fumier stocké sur une plateforme (elle a été réduite car elle était trop grande pour les chèvres). Une fosse déjà existante récupère toutes les eaux (blanches et plateforme).

PERSPECTIVES

Accès au pâturage prévu en 2022-2023 : les lots de chèvres auront accès à des parcelles différentes. La nurserie va changer de place.

AVIS DU TECHNICIEN

« l'existence de la salle de traite, de la laiterie, du système de gestion des effluents et du bâti (stabulation et stockage fourrage), limite considérablement le montant des investissements. Il faut cependant s'adapter à l'existant pour aménager la chèvrerie avec la meilleure fonctionnalité possible (ventilation, distribution d'alimentation, circulation des lots, système de traite à adapter...) ».



www.regioncentre-valde Loire.fr

CONTACTS

Florence PIEDHAULT : florence.piedhault@indre.chambagri.fr
Louis THOMAS : louis.thomas@indre.chambagri.fr